ETOILE EURO ACTIONS 10/2029

REPORTING

Communication Publicitaire

29/02/2024

STRUCTURÉ ■ Article 6 ■

Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0014004H17**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **74,76 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **0 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Hebdomadaire**
Société de gestion : **Société Générale Gestion**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,85%**

Données Clés - Fonds à formule (Source : Amundi)

Date de lancement : **02/11/2021**
Durée de vie : **A ÉCHÉANCE**
Date d'échéance : **02/11/2029**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **02/11/2021**
02/11/2022
02/11/2023
31/10/2024
31/10/2025
02/11/2026
02/11/2027
02/11/2028
02/11/2029

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.
En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable à priori, le prix de vente étant fonction des marché ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de bénéficier d'une performance déterminée de la manière suivante :

Tous les ans de l'année 1 à l'année 7,

- Si l'indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale (1), la Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée) (2) majorée d'un gain fixe (3) et plafonné de 5,20% multiplié par le nombre d'années écoulées (1).

Ainsi, la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus).

Sinon, en année 8,

- Si l'indice est en baisse de plus de 35 % par rapport à sa Valeur Initiale (1), la Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée) (2) diminuée de l'intégralité de la baisse de l'indice (1). L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice.
- Sinon, si la baisse de l'Indice est comprise entre 20 % (exclu) et 35 % (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale (1), la Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée) (2).
- Sinon, si l'Indice est en hausse, stable ou en baisse d'au maximum 20 % (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale (1), la Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée) (2) majorée d'un gain fixe (3) et plafonné de 5,20% multiplié par le nombre d'années écoulées (1).

(1) définition précise au paragraphe « description de la formule » du Prospectus
(2) la Valeur Liquidative Initiale correspond à la valeur liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie le 2 novembre 2021
(3) appliqué à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)
(4) soit un rendement annuel de :
de 5,20% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2022; de 5,07% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2023; de 4,96% du 2 novembre 2021 au 31 octobre 2024; de 4,84% du 2 novembre 2021 au 31 octobre 2025; de 4,73% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2026; de 4,63% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2027; de 4,53% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2028; de 4,44% du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2029.

Valeur Liquidative (Source : Fund Admin)

VL de référence * : **100,00**
Date VL encours FAF : **26/02/2024**
VL : **108,0000**
Evolution depuis l'origine : **8,00%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

ETOILE EURO ACTIONS 10/2029

REPORTING

Communication Publicitaire
29/02/2024

STRUCTURÉ ■

	Euro iStoxx 50 Carbon Adaptation Decrement 5%
Niveau initial	**1791.0467**
04/11/2021	**1786.35**
05/11/2021	**1797.09**
08/11/2021	**1789.7**
Valeur de l'indice à 1 an	**1358.66**
17/10/2022	**1358.66**
Valeur de l'indice à 2 ans	**1657.03**
17/10/2023	**1657.03**

Niveau actuel de l'indice pour information (Source : Bloomberg)

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)	**6,38%**

Frais de sortie (source : Amundi)

Aux échéances finales ou anticipées : néant

1,00 % aux autres dates dont le 2 novembre 2022, 2 novembre 2023, 31 octobre 2024, 31 octobre 2025, 2 novembre 2026, 2 novembre 2027 et le 2 novembre 2028 si la formule n'est pas remboursée

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.